

COMPTE RENDU

**De la réunion organisée à PAU le 11 février 2009
conjointement par les tribunaux administratifs de PAU
et BORDEAUX, pour la formation des nouveaux
commissaires enquêteurs**

La réunion était présidée conjointement par :

Monsieur MADEC Président du T.A. de PAU.

Monsieur CHAVRIER Président du T.A. de BORDEAUX.

Madame MARRACO Vice Présidente du T.A. de PAU.

Monsieur Christian VIGNACQ Président de la compagnie des commissaires enquêteurs Bordeaux-Aquitaine.

Monsieur Raymond FIEUX Président de la compagnie des commissaires enquêteurs Adour-Gascogne.

Monsieur Serge SOUMASTRE de la D.I.R.E.N. Aquitaine.

Participaient à la réunion :

Pour la compagnie des commissaires enquêteurs Bordeaux-Aquitaine.

Jacques DUCOUTS Secrétaire de la compagnie.

Daniel DESPRES Chargé de formation adjoint.

Pour la compagnie des commissaires enquêteurs Adour-Gascogne.

Pierre BUIS chargé de formation.

Joseph FERLANDO Secrétaire de la compagnie

Jacques LISSALDE Chargé de formation adjoint.

Pour le Tribunal Administratif de PAU.

Monsieur Bernard PEHAU chargé de l'organisation.

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES ENQUÊTEURS PRESENTS

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES DEPENDANT DU T.A. DE PAU		LES NOUVEAUX COMMISSAIRES DEPENDANT DU T.A. DE BORDEAUX	
NOM et Prénom	département	NOM et Prénom	département
ANGELE Valérie	32	COULET Michel	24
PELIZZA Jacques	32	EYMARD Jean-Louis	24
DEVAUD Florent	40	FOURNIER Henry-Jean	24
LAGRANGE Gérard	40	THURIERE Yannick	24
LOPEZ Eric	40	VERNET Patrick	24
VERNOCHET Clémence	40	CLERANDEAU Christelle	33
DELPRAT Jacques	64	GUERIN Gilbert	33
DOL Georges	65	CAPDEVILLE Jean-Pierre	47
JARROT Didier	65	DREUIL Sarah	47
MONNIER Robert	65	HAAGE Bernard	47
TASTET Alain	65	KLOOS Jean	47
BAQUE Gérard	64 (En transfert du var)	PRIGENT Gilbert	47

Monsieur le Président MADEC ouvre la séance à 10 heures. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et notamment aux 22 nouveaux commissaires enquêteurs qui cette année représentent les deux T.A. à parité (11 pour le T.A. de PAU et 11 pour le T.A. de BORDEAUX).

Il présente ses félicitations aux nouveaux commissaires enquêteurs pour avoir franchi avec succès les épreuves d'admission qui deviennent de plus en plus sélectives.

Monsieur le Président MADEC évoque ensuite quelques éléments de réflexion sur la pratique de la fonction de commissaire enquêteur.

1- Le commissaire enquêteur vis-à-vis du Public :

Le commissaire enquêteur doit savoir :

-  Ecouter,
-  Expliquer,
-  Faire participer.

Par son comportement, son attitude de communicant, sa formation, ses connaissances, le commissaire enquêteur doit expliquer le dossier soumis à enquête publique mais sans le justifier. Il doit aider le public à s'exprimer.

Il doit posséder une bonne connaissance du dossier avant l'ouverture de l'enquête publique.

2- Le commissaire enquêteur vis-à-vis du Maitre d'ouvrage.

Le commissaire enquêteur doit veiller à ne pas apparaître comme le représentant du Maître d'ouvrage.

Une bonne enquête est une enquête qui conduit à une amélioration du projet. La démocratie participative est une des voies qui peut conduire vers cet objectif. Il convient donc de la faire vivre et s'épanouir au travers des enquêtes publiques.

La conjoncture économique et sociale actuelle, et la mise en œuvre des plans de relance de l'Economie récemment votés par le parlement mais pas encore promulgués, peuvent être une menace pour une démocratie participative riche et constructive.

La mise en œuvre de certaines dispositions de la loi, sans enquête publique préalable, la création d'une troisième catégorie d'I.C.P.E. mise en œuvre sans enquête publique par une autorisation simplifiée est révélatrice à cet égard.

Le Grenelle II de l'environnement va bientôt être examiné par les parlementaires. Il est très important que ces parlementaires aient conscience de l'utilité des enquêtes publiques.

En conclusion le Président MADEC souhaite que la société prenne conscience de l'intérêt et de l'utilité de l'enquête publique. Pour cela il faut la réussir. Le commissaire enquêteur chargé de la conduire **doit être très bien formé**

Le Président CHAVRIER se félicite de la tradition instaurée en 2007 de recevoir les nouveaux commissaires enquêteurs par alternance aux T.A. de BORDEAUX et PAU.

Il signale que pour le T.A. de Bordeaux les enquêtes ont décliné en 2008 de façon importante, en raison des élections. Il en est de même pour le T.A. de PAU.

Il souhaite éviter le risque contentieux. Pour cela il rappelle ***que l'avis du commissaire enquêteur doit être motivé.***

En 2008, pour le T.A. de BORDEAUX deux enquêtes ont dû être annulées à cause du défaut d'avis motivé formulé par le commissaire enquêteur.

Monsieur SERGE SOUMASTRE de la D.I.R.E.N. intervient pour la dernière fois en tant que D.I.R.E.N. Aquitaine.

L'année prochaine la D.I.R.E.N. sera incluse dans la D.R.E.A.L. : Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (organisme régional issu de la fusion des Directions régionales de l'Industrie et de la recherche, de l'Équipement, de l'Agriculture et de la forêt, et de l'Environnement).

Le budget de formation de l'année 2009 est d'environ 15 000€ pour l'ensemble des départements dépendant de la D.I.R.E.N. Aquitaine.

Monsieur SOUMASTRE se félicite du partenariat qui s'est instauré au fil du temps entre la D.I.R.E.N. Aquitaine et les deux compagnies régionales.

La formation basée sur l'évaluation, et l'évolution des textes législatifs et réglementaires sera poursuivie en 2009.

Le calendrier des formations 2009 proposée par la compagnie Adour-Gascogne est déjà sur le site internet de la compagnie.

Il est remis à chaque nouveau commissaire enquêteur.

- ✚ Un CD-ROM du Guide du commissaire enquêteur ou « du bon usage de l'enquête publique » édité par la compagnie nationale des commissaires enquêteurs.
- ✚ Un code de déontologie

La suite de la réunion est basée sur l'analyse des neuf fiches thématiques incluses dans le « Guide du commissaire enquêteur ».

- FICHE 1 Le commissaire enquêteur.
- FICHE 2 Les différents types d'enquêtes.
- FICHE 3 L'organisation de l'enquête
- FICHE 4 La désignation du commissaire enquêteur, les problèmes d'incompatibilité.
- FICHE 5 La publicité de l'enquête publique relevant du code de l'environnement.
- FICHE 6 La réunion publique.
- FICHE 7 La prolongation de l'enquête publique.
- FICHE 8 Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.
- FICHE 9 Le statut du commissaire enquêteur.

A l'issue de la présentation il est remis à chaque nouveau commissaire enquêteur.

- ✚ Un guide sur la déontologie.
- ✚ Un guide sur les modalités de l'enquête publique.

Pendant la présentation, la participation des nouveaux commissaires enquêteurs a été active. Les questions posées ne sont pas reproduites dans le présent compte rendu, les réponses ont été apportées au fur et à mesure par les Présidents des T.A. et des deux compagnies.

En début d'après-midi les Présidents des deux compagnies ont présenté leurs compagnies respectives. En précisant que des sites internet sont accessibles pour les adhérents.

La journée de formation s'est clôturée à 16h30.